



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 12 octobre 2022

Monsieur Stanislas Guerini
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Objet : Préavis de grève pour les journées des 18 au 31 octobre 2022

Monsieur le Ministre,

L'UFSE-CGT appelle à des journées de mobilisation (initiatives locales, assemblées générales des personnels, rassemblements...) du 18 au 31 octobre 2022 pour des revalorisations salariales et pour les libertés syndicales.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'Etat, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général. Le gel du point d'indice et les politiques d'austérité ont entraîné une perte de pouvoir d'achat de plus de 10%. Dans un contexte d'inflation, le gouvernement a été contraint de promettre un dégel du point d'indice. L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

Face aux annonces du nouveau gouvernement sur l'allongement de l'âge de départ à la retraite, les personnels revendiquent avec force la retraite à 60 ans avec un taux minimum de remplacement de 75% et l'augmentation des pensions et retraites.

En lieu et place de la loi de transformation de la Fonction publique qui doit absolument être abrogée, les agent-es défendent le statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers, une fonction publique reconnaissant leurs qualifications et garantissant un vrai déroulement de carrière.

Enfin, suite aux différents événements récents - interpellation et mise en garde à vue par la brigade anti-terroriste de syndicaliste RTE, réquisitions de grévistes chez Exon Mobil – nous appelons à défendre toutes les libertés syndicales.

Dans le cadre de ces journées, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de ces dates.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée

Céline Verzeletti
Co-Secrétaire Générale de l'UFSE

Christophe Delecourt
Co-Secrétaire Général de l'UFSE

Copie à : Madame Nathalie Colin, Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique